Comment le virus de la crise se transmet de pays en pays

Discriminations : la leçon américaine

Qui sont les prochains pays à qui le FMI portera secours ?

L'économie autrichienne souffre des malheurs de ses voisins de l'Est

Prêts

Les risques de défaut de paiement se sont aggravés dans vingt-deux Etats

"Le sauvetage par le Kremlin des entreprises russes victimes de la crise de liquidités internationale renforce encore le capitalisme d'Etat"

Ce que doit faire M. Obama face aux immenses défis qui l'attendent

Ecran de fumée

L'AGRICULTURE EUROPÉENNE À L'HEURE DES CHOIX : POURQUOI CROIRE À LA PAC ?

François de Wendel, le dernier maître des forges

La crise inquiète et démotive les salariés

Groupe international, cultures locales

" L'économie fait plus peur en France que dans d'autres pays "

Une vulgarisation insuffisante

Les DRH veulent se montrer "handi-accueillants"

∢ article précédent

article suivant >

L'ANALYSE DE LA SEMAINE

Discriminations : la leçon américaine

élection présidentielle américaine apparaît davantage comme une étape dans la longue marche vers l'égalité raciale que comme une révolution. Certes, beaucoup reste à faire. L'écart entre le taux de mortalité des Noirs et celui des Blancs est ainsi resté stable (aux environs de 40 %) depuis 1960. Le chemin parcouru n'en est pas moins impressionnant. Entre 1960 et 2000, le revenu médian des Noirs est passé de 65 % à 84 % de celui des Blancs. En 1967, un jeune Noir risquait deux fois plus d'abandonner le lycée qu'un Blanc. Ce rapport n'était plus que de 1,4 en 1997. Une véritable classe moyenne noire, socialement et politiquement intégrée, a émergé, rendant possible l'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis.

De tels progrès ont, dans une large mesure, été rendus possibles par l'existence de statistiques ethniques, qui n'ont cessé d'alimenter le débat aux Etats-Unis. Ces dernières ont trois fonctions essentielles : elles permettent de repérer les discriminations, d'en analyser les causes et d'évaluer l'efficacité des politiques publiques visant à les réduire. Leur importance est d'autant plus grande que le fait discriminatoire est complexe, et ne se résume pas aux discriminations visibles les plus évidentes.

Les discriminations sur le marché du travail sont à ce titre exemplaires. Il se peut qu'elles soient uniquement motivées par les préférences (racistes) des employeurs. C'est l'explication proposée par l'économiste Gary Becker dans les années 1950. Il est alors assez facile de mettre en évidence des discriminations à l'embauche sans recourir à des statistiques ethniques (par exemple à l'aide d'expériences de testing). Mais la discrimination peut prendre des formes plus subtiles. Les économistes Kenneth Arrow et Edmund Phelps ont proposé dans les années 1970 le concept de " discrimination statistique

1 sur 3 25/11/2009 15:46

Des fonds très convoités

Dans l'Hérault, un magasin Carrefour fait cohabiter clients et vendeurs malentendants

Les efforts tardifs de l'industrie pharmaceutique

"La technologie ne peut pas tout résoudre "

Garder ses salariés, même quand le handicap les frappe

Une solution: créer sa PME

Réussir à ouvrir le recrutement à des profils variés...

" Les grandes écoles doivent poursuivre leurs efforts " ". Si la qualification des demandeurs d'emploi n'est pas parfaitement observable, un employeur peut chercher à utiliser des informations qu'il croit liées à la qualification. Supposons que les employeurs croient qu'en moyenne les Blancs sont plus qualifiés que les Noirs. Un employeur va alors considérer qu'à caractéristiques observables égales, un Blanc sera plus qualifié qu'un Noir. Il proposera donc systématiquement un salaire plus faible à un Noir qu'à un Blanc. Les Noirs auront donc moins d'incitations à investir dans leur formation, et seront effectivement moins qualifiés. Les expériences de testing sont, en ce cas, d'une utilité réduite.

Ces différentes formes de discriminations n'appellent pas les mêmes réponses. Si des mesures de discrimination positive peuvent être justifiées dans le cas de discriminations statistiques, elles seront peu efficaces contre les discriminations liées aux préférences des employeurs. Ces dernières peuvent nécessiter des mesures énergiques garantissant l'égalité de traitement à l'égard des minorités (quotas, etc.). Une lutte efficace contre les discriminations exige une analyse fine de leurs causes et de leurs conséquences. Cela nécessite des outils statistiques appropriés. C'est en grande partie parce qu'ils ont pris acte de cette nécessité que les Américains ont été capables de faire de tels progrès.

Qu'en est-il en France ? Faute de données statistiques, nous sommes incapables de dresser un tableau précis des formes de discrimination en France. Le peu de données disponibles montre qu'il s'agit d'un fait massif. A qualification égale, les Français d'origine maghrébine ont 2,5 fois moins de chance de trouver un emploi que les Français d'origine française. Il est stupéfiant qu'au nom du mythe si malmené de l'égalité républicaine, on hésite encore à se donner les moyens d'en prendre la mesure, se privant ainsi de toute chance d'un débat digne de ce nom sur les moyens de la combattre.

THIBAULT GAJDOS

Thibault Gajdos est chargé de recherche au CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne.

2 sur 3 25/11/2009 15:46

∢ article précédent

article suivant ▶

3 sur 3 25/11/2009 15:46